

## Qu'est-ce que la Cart'Monétik ?

C'est un nouveau dispositif départemental d'aide financière, sous la forme d'une carte de paiement type carte bancaire, destiné à lutter contre la vie chère pour les publics les plus vulnérables à La Réunion.

## Pourquoi cette carte a été créée ?

Le Département souhaite accompagner ses publics, à savoir les familles les plus fragiles, notamment après l'arrêt de l'aide pour l'achat de la bouteille de gaz, et moderniser ses aides pour plus d'équité, de simplicité et de liberté d'utilisation pour les bénéficiaires, notamment en leur permettant de faire face aux charges de la vie courante (alimentation, hygiène, habillement...).

## Qui peut en bénéficier ?

### PUBLIC N°1

Les personnes de plus de 60 ans bénéficiant de l'**APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie), de l'**AML** (Aide-Ménagère Légale) ou du **Chèque Santé**, dont le revenu fiscal de référence est inférieur à :

- o 1 216 € pour une personne seule
- o 1 824 € pour un couple

### PUBLIC N°2

Les personnes porteuses de handicap ayant des droits ouverts à la MDPH (**AAH**, **AEEH**) avec paiement effectif par la CAF, et ayant fait une demande de Pass' Loisirs, Pass' Transport avant le 30 avril 2025.

Les personnes ayant déjà en leur possession le Pass' Loisirs ou le Pass' Transport seront éligibles à la fin de la validité de leur *pass'* (possibilité de choisir entre l'ancien dispositif ou le nouveau).

## Quel est le montant de l'aide ?

**PUBLIC N°1 : 50 €** au titre de l'année 2025

**PUBLIC N°2 : 300 €** au titre de l'année 2025

## Faut-il faire une démarche pour bénéficier de l'aide ?

Non. Les bénéficiaires seront identifiés automatiquement à partir des listes de données dont dispose le Département.

**PUBLIC N°1 :** Aucune démarche n'est à effectuer. Vous recevrez votre carte à votre domicile.

**PUBLIC N°2 :** Un formulaire de demande vous sera adressé à votre domicile.

## Où pourra être utilisée la carte ?

La carte pourra être utilisée dans tous les commerces et établissements équipés d'un terminal de paiement Mastercard.

## Y'a-t-il des restrictions d'utilisation ?

Oui, la carte ne sera pas utilisable dans les bars-tabacs. **L'achat d'alcool, de cigarettes et de jeux de hasard est interdit.** Les achats en ligne ne sont pas autorisés.

## Comment en connaître le solde ?

L'application mobile « Up Cohésia » pourra être téléchargée sur votre téléphone. Elle vous permettra de consulter le solde de votre compte Cart'Monétik en temps réel.

## Est-ce que les bénéficiaires seront identifiables lors du paiement ?

Non, la Cart'Monétik ressemble à une carte bancaire classique.

## Le dispositif respecte-t-il la protection des données des usagers ?

Oui, il a été conçu dans le respect du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

## Qui contacter en cas de question ou de problème ?

- Pour toute question relative aux aides départementales, vous pouvez contacter les services du Département à l'adresse mail suivante : **cartmonetik@cg974.fr**
- Pour toute question relative à l'utilisation de la carte et/ou à votre solde, une plateforme téléphonique est accessible 5 jours/7 de 9h à 17h :  
N° d'appel **0806 700 914** (service gratuit + prix de l'appel)